SUR

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

EN FRANCE

SOUS LES MÉROVINGIENS

-mos si suissagno'i insimpar amenicol empirali

René DE SAINT-MAURIS

the Parest Lie party of the Lorentz mileting trees has

de Damiel : d'Argentin, d'Amiens, de Beurseis, d'Ab-

Les écoles florissantes de la Gaule sont ruinées par les invasions.

II.

On trouve encore quelques traces d'écoles séculières à la fin du V^e siècle. Il n'en reste pas vestige au milieu du VI^e siècle.

III.

L'enseignement est tout aux mains de l'Eglise, qui le dispense aux laïcs comme à ceux qui aspirent à la cléricature.

IV.

Ces écoles ecclésiastiques deviennent très-florissantes. Ce sont elles qui conservent les lettres et les sciences.

V.

Le clergé séculier et le clergé régulier ont leurs écoles: école épiscopale, école de l'archidiacre, écoles rurales, école de prêtres libres, école du Palais, écoles claustrales.

VI.

On commençait ordinairement les études à sept ans. Leur durée n'a rien d'aussi fixe.

VII.

L'Écriture sainte est la base de toutes les études; mais les autres sciences n'étaient point aussi négligées qu'on le croit généralement. On apprenait l'écriture, les langues, l'histoire, la littérature, le droit canon, le droit civil, la musique, la peinture, etc.

VIII.

La littérature classique était bien plus connue que la plupart des historiens ne le prétendent.

IX.

On ne voit point de traces d'un enseignement régulier de la médecine. Les clercs ne faisaient point profession d'exercer cette science, comme on le trouve imprimé partout.